



AVIS PUBLIC

SÉANCES EXTRAORDINAIRES

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil que :

Une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité se tiendra à **19h00 le lundi 16 décembre 2024**. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur **l'adoption budgétaire 2025**.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil ce 3 décembre **2024**,

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière-trésorière